

Appel à Résidence territoriale chorégraphique 2026 et 2027

1 > Présentation d'Essonne Danse

Le réseau et festival Essonne Danse est une association loi 1901 fondée en 2000 par sept théâtres partenaires et fondateurs de l'événement «Danses de printemps en Essonne». Aujourd'hui, il rassemble 18 structures culturelles à travers toute l'Essonne. Environ un spectacle de danse sur deux diffusés sur le territoire chaque saison est porté par Essonne Danse. Il est financé par :

- La Région Île-de-France
- Le Département de l'Essonne
- DRAC Île-de-France - Ministère de la Culture

Ces structures travaillent à faire découvrir et à promouvoir la chorégraphie contemporaine dans sa diversité à travers plusieurs axes :

- **Le Festival Essonne Danse**, temps fort annuel entre mars et mai, ce festival propose en moyenne une trentaine de spectacles, pour une cinquantaine de levers de rideaux. Ce festival revendique une programmation riche et variée de compagnies repérées et d'artistes émergents, ainsi que des spectacles tout public et jeunesse.
- **Le soutien aux compagnies de danse**. Depuis sa création, l'association accueille une compagnie en résidence sur deux ans et l'accompagne en coproduction, résidence et diffusion. Le collectif définit avec elle un programme d'actions culturelles sur tout le territoire.
- **L'élargissement des publics de la danse** : Essonne Danse mène une politique d'élargissement des publics. Nous menons des actions auprès des scolaires, des professeurs, des amateurs, des structures du champ social et du tout public.
- **Des temps d'échange et de réflexion** autour de problématiques qui agitent le champ chorégraphique (rencontre professionnelle).

2 > Enjeux et objectifs de la résidence

La résidence territoriale chorégraphique a pour objectif : de participer à un meilleur rayonnement et une meilleure diffusion de la danse contemporaine sur le territoire de l'Essonne. L'enjeu principal est de permettre aux Essonniens de découvrir l'esthétique de la compagnie soutenue sur l'ensemble du département.

Détails du projet d'accompagnement :

- Aide à la coproduction pour une création de la compagnie tout public sur les deux années de la résidence ainsi qu'une petite forme autour d'une création jeune public. Le montant de la coproduction est de 15 000 euros par année de résidence soit 30 000€ sur l'ensemble de la résidence.
- Diffusion du répertoire de la compagnie au sein du réseau (concentré principalement sur mars-mai lors du festival).
- Mise en place d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des différents publics (scolaires, professionnels, public du champ social...).

3 > Cadre de la résidence

La résidence repose sur ses lieux de diffusion, membres et partenaires. Les dimensions de plateaux et de structures sont diverses, allant de la Scène Nationale de l'Essonne à un lieu de résidence alternatif : Le Silo.

La diversité des plateaux du réseau Essonne Danse reflète notre volonté de présenter la danse contemporaine dans sa diversité auprès des publics de l'Essonne.

4 > Élaboration du projet

Le projet doit concerner l'ensemble du territoire dans ses différentes composantes. Il doit faire l'objet d'une construction partagée avec les structures culturelles ainsi qu'une véritable adaptation de la part de la compagnie.

La résidence a pour vocation de développer des projets permettant de rayonner sur tout le territoire de l'Essonne. Une attention particulière sera donc accordée au projet intégrant cette dimension.

5 > Création

Lors de cette période de résidence, Essonne Danse accompagne en coproduction une création tout public et une petite forme autour d'une création jeune public. Des temps de résidence au sein des différentes structures membres et partenaires seront co-construites. La création sera diffusée par la suite au sein du réseau.

6 > Éducation Artistique et Culturelle

Le réseau et festival Essonne Danse a pour volonté d'inscrire ses actions dans un cadre pédagogique. Pour cela, la compagnie accueillie mènera des ateliers de sensibilisation correspondant à son esthétique. Différents cadres existent dans lequel nous pourrions inscrire certains ateliers par exemple :

- PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif) au sein de différentes écoles du territoire.
- Formation/ temps de pratique à destination des professionnels de la danse du département de l'Essonne.

7 > Éligibilité

La compagnie recherchée doit :

- Avoir un répertoire composé de minimum 2 pièces et un projet de création
- Avoir des disponibilités pour mener des actions auprès des publics
- Être structurée, c'est-à-dire avoir une équipe administrative ou un relais
- Francilienne, par son siège social

Éléments à fournir pour candidater

- CV artistique de la ou du chorégraphe
- Note d'intention pour les futures créations et un projet de résidence
- Dossier artistique de la compagnie (répertoire et biographie des interprètes)

Contact pour candidature

Adressé votre candidature à Régis FERRON, Président Essonne Danse sur residence.ed91@gmail.com.
Période de début de résidence : janvier 2026

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 6 octobre 2024 à 23h59

Audition (sur pré-sélection) entre le 4 et le 6 novembre 2024

Bureau de la structure

- Régis Ferron :
Président et Directeur de l'EMC, Saint-Michel-sur-Orge
- Valérie Contet :
Vice-Présidente et Directrice des Bords de Scènes – Grand-Orly Seine Bièvre
- Virginie Marson :
Trésorière, directrice des affaires culturelles de la ville de Marcoussis
- Marion Felisaz :
Co-trésorière, Service culturel de la Mairie d'Orsay
- Ulysse Baratin :
Secrétaire, La Scène de recherche – ENS Paris-Saclay

Structures adhérentes au réseau Essonne Danse

- > Théâtre de Corbeil Essonnes
- > Scène Nationale d'Evry
- > Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-orge
- > Théâtre de l'envol à Viry-Châtillon
- > Les Bords de Scène à Juvisy-sur-orge et Athis-Mons
- > Opéra de Massy
- > Espace Jacques Tati à Orsay
- > La scène de recherche ENS Paris Saclay à Gif-sur-Yvette
- > Espace Boris Vian aux Ulis
- > Espace Jean MONTARU à Marcoussis
- > Théâtre de Bligny à Briis-sous-forges
- > Espace Marcel Carné à Saint-Michel-sur-orge
- > La communauté d'agglomération de l'étampois sud essonne
- > Espace Bernard Mantienne à Verrières le Buisson
- > Le Silo à Méréville